
UNE DÉCENNIE D'INJUSTICE: OMAR KHADR



Une incitation à agir pour tous les Canadiens et Canadiennes qui s'intéressent à la vérité et la justice.

N'attendez pas que le pire lui arrive...

...Décidez d'agir

OMAR KHADR: QUI EST-IL?

- Omar Khadr est né le 19 Septembre 1986 à Toronto au Canada.
- À 10 ans, il a déménagé avec sa famille à Jalalabad en Afghanistan.
- Omar Khadr a été capturé par l'armée américaine le 27 Juillet 2002, après une bataille où il fût sérieusement blessé. Il avait seulement 15 ans à l'époque.
- Omar Khadr a été détenu et interrogé pour deux années avant d'être inculpé officiellement pour un crime.¹
- En 2010, dans une lettre adressée aux Tribunaux Militaires, les Nations Unies l'ont reconnu comme un enfant soldat.²
- Il est le premier mineur condamné pour des crimes de guerre depuis que le concept de « crime de guerre » a été défini au Tribunal de Nuremberg après la Seconde Guerre mondiale.³
- Il reste toujours le plus jeune des prisonniers à Guantanamo Bay. En plus, il est le seul citoyen occidental détenu à Guantanamo Bay.

La violation de ses droits

- Omar Khadr a été soumis à des techniques interrogatoires extrêmes critiquées et définies par plusieurs organisations de droits comme étant de la torture.⁴
- La Cour Fédérale du Canada a constaté que le traitement d'Omar Khadr constitue une violation incontestable de ses droits fondamentaux qui sont protégés par des lois internationales.⁵
- À deux reprises, la Cour Suprême du Canada a constaté à l'unanimité que le gouvernement du Canada a violé les droits constitutionnels d'Omar Khadr.⁶

Plaidoyer de marchandage

- Omar Khadr avait maintenu son plaidoyer d'innocence pendant huit ans, mais en 2010, il a accepté de plaider coupable en échange d'une promesse qui l'obligerait à purger huit ans supplémentaires d'emprisonnement. Les gouvernements américain et canadien se sont engagés à le ramener au Canada à la fin de 2011 pour purger le reste de sa sentence.⁷

Aujourd'hui...

- Vingt mois après sa condamnation et huit mois après la date de retour au Canada promis, Omar Khadr demeure toujours à Guantanamo Bay. Les dossiers de son transfert ont été signés par les États-Unis; c'est uniquement la signature manquante de Vic Toews, Ministre de la Sécurité Publique du Canada, qui empêche le retour d'Omar Khadr. Il faut donc exhorter notre gouvernement à tenir sa promesse.

POURQUOI EST-CE QUE LES CANADIENS DEVRAIENT SE SOUCIER D'OMAR KHADR?

Parce que les Canadiens valorisent l'égalité.

- La Charte Canadienne de Droits et Libertés est universelle et s'applique également à tous les citoyens Canadiens. ⁸
- Omar Khadr est né au Canada. Peu importe nos opinions personnelles sur Khadr, il est un citoyen canadien. Nous devons DONC nous inquiéter d'un gouvernement qui viole les droits d'un citoyen; si notre gouvernement peut violer les droits d'Omar Khadr, il serait capable de traiter n'importe quel citoyen canadien de la même façon. ⁹
- Si nous choisissons les personnes qui peuvent jouir des "droits universels," nous commençons à remettre en question l'humanité de l'autre. En conséquence, nous devenons nous-mêmes inhumains.

Parce que les Canadiens valorisent la primauté du droit.

- La valeur que les Canadiens mettent sur la primauté des droits est affirmée clairement dans la première phrase de la Charte Canadienne des Droits et Libertés : "Attendu que le Canada est fondé sur des principes qui reconnaissent la suprématie de Dieu et la primauté du droit..."
- Notre gouvernement devrait être soumis aux mêmes lois que tous ses citoyens. Il ne peut ignorer les tribunaux canadiens, les chartes et les lois régissant notre pays.

Parce que les Canadiens valorisent l'intégrité.

- La confiance en la parole de l'autre est le fondement de notre société et de notre économie.
- Nous nous attendons à l'honnêteté et à la transparence de la part de notre gouvernement. La promesse faite à Omar Khadr était-elle vide de sens?
- En octobre 2009, Omar Khadr a décidé de plaider coupable sur la promesse du gouvernement de le rapatrier après avoir purgé un an de sa sentence aux États Unis. Le refus du gouvernement Canadien de tenir sa promesse donne un piètre témoignage à l'intégrité de chaque citoyen Canadien représenté par ce gouvernement.

“ First thing I tell them is not to fear me. I'm a peaceful person and to give me a chance in life and don't believe what you've heard and believe what you see with your eyes... I will build my future with the (w)right bricks.”

- Omar A. Khadr in a letter written to CBC DocZone producer Nazim Baksh May 2008

adealisadeal.omar@gmail.com

www.change.org/omarkhadr

UNE DÉCENNIE D'INJUSTICE: OMAR KHADR

SOLUTIONS: QUE PUIS-JE FAIRE?

Tel que promis par notre gouvernement, nous sommes tous d'accord qu'Omar Khadr doit revenir au Canada. Que puis-je faire pour accélérer le processus?

“ Si nous n’assumons pas notre devoir de défendre les droits humains - des valeurs humaines qui transcendent tout – qui nous défendra quand notre tour viendra? ” - Dennis Edney



La Solution « 2 Minutes »

Signez la pétition à www.change.org/omarkhadr, et partagez-la sur facebook.

La Solution « 10 Minutes »

Appelez votre Député.

Écrivez une lettre au Ministre de la Sécurité Publique, Vic Toews et au Premier Ministre, Stephen Harper

Si vous voulez de l'aide avec votre lettre, contactez-nous à adealisadeal.omar@gmail.com, en spécifiant que vous cherchez une assistance pour la solution « 10 minutes ».

La Solution « Une Fois par Semaine »

Ça ne dépassera pas dix minutes par semaine.

Écrivez-nous à adealisadeal.omar@gmail.com en disant, "Je veux participer à la solution : « une fois par semaine ».

Vous serez ajouté à notre liste de distribution, et chaque lundi, nous vous ferons parvenir une tâche précise et facile à exécuter.

La Solution « Chaque Jour »

N'ayez pas peur – c'est seulement 10 minutes par jour!

Écrivez-nous à adealisadeal.omar@gmail.com "Je veux participer à la solution « chaque jour ».

Vous serez ajouté à notre liste de distribution, et nous vous ferons parvenir une tâche précise et facile à exécuter quotidiennement.

Ça vous intéresse d'en faire plus? Contactez-nous pour vous impliquer d'avantage!

Veuillez noter que la plupart des communications seront en anglais. Si tu es francophone/bilingue, et souhaites participer activement, on t'invite à vous contacter à adealisadeal.omar@gmail.com pour nous aider avec la communication française!

www.change.org/omarkhadr

adealisadeal.omar@gmail.com

UNE DÉCENNIE D'INJUSTICE: OMAR KHADR

FOIRE AUX QUESTIONS

1. Omar Khadr a été condamné comme meurtrier et terroriste, n'est-ce pas?

Omar Khadr a plaidé coupable à toutes les accusations le 13 octobre 2010, MAIS:

- Les Tribunaux Militaires à Guantanamo Bay ne sont pas comme les tribunaux canadiens:
 - Les accusés n'ont pas accès à toutes les preuves contre eux.
 - Des preuves recueillies par des moyens coercitifs sont permises.
 - Les accusés ne peuvent choisir leurs procureurs. En plus, le juge, le juré, les avocats de la défense et les procureurs sont tous des membres de l'armée américaine.
 - Même si un acquittement complet avait lieu, il n'y a pas de garantie que l'accusé serait libéré.¹⁰
- Les tribunaux militaires qui siègent à Guantanamo Bay sont critiqués par plusieurs organisations de droits de l'homme comme étant en violation du droit international et des tribunaux fantoches.¹¹

2. J'ai lu des déclarations troublantes attribuées à Omar Khadr dans la stipulation des faits et qui font partie de l'Entente de Plaidoyer. Est-ce qu'il a vraiment dit ces choses?

- « Il est précisé et convenu par et entre le procureur et la défense, avec le consentement de l'accusé, que les faits suivants sont vraies, » lis le premier point de la « Stipulation des faits. » Ce document ne prétend pas être écrit par la main, ni par la voix de Omar Khadr, mais est plutôt un document juridique auquel il a décidé de consentir.
- C'est important de noter que la « Stipulation des faits » a été présentée dans le cadre de la négociation de la peine. Omar Khadr a accepté la « Stipulation des faits » tel qu'indiqué dans l'offre d'Accord Préliminaire : « "J'ai discuté ce décision avec mon conseiller de la défense et je crois que c'est dans mon intérêt de signer l'Annexe A.»¹²
- En fin de compte, la « Stipulation des faits » offre seulement une seule version de la vie d'Omar Khadr de 10 ans à 15 ans. Plusieurs personnes et organisations sont d'accord que la « Stipulation des faits » raconte une histoire classique du recrutement et le raffinement d'un enfant soldat. Lisez-le vous-même, et formez votre opinion. <http://www.cbc.ca/news/politics/inside-politics-blog/2010/10/stipulation-of-facts-in-khadr-case.html>

3. Omar Khadr avait 15 ans. Pourquoi est-ce qu'il n'a pas refusé de participer au combat?

- Pendant les cinq ans menant à son arrestation en 2002, Omar Khadr, qui avait 15 ans à l'époque, vivait en Afghanistan (11,000 km de chez-lui à Toronto), sous l'autorité stricte de ses parents. Il vivait dans une culture où c'est mal vu de questionner l'autorité des aînés, surtout les parents.
- Omar Khadr est reconnu comme un enfant-soldat par les Nations Unies.¹³

4. J'ai vu une photo affreuse sur le web qui prétend montrer un jeune Omar Khadr tenant des mains amputées du corps d'une personne. Est-ce que c'est vraiment lui?

- **Ce n'est pas lui.** Jon Jackson, l'avocat militaire d'Omar Khadr, lorsqu'il a été informé qu'un député canadien faisant référence à cette photo a dit : « Je n'ai jamais vu ou entendu quelque chose comme ça. Je peux vous assurer que si une telle vidéo existait le gouvernement américain l'aurait utilisée contre Khadr dans les tribunaux. » L'origine de cette photo peut être retracée sur le site d'un groupe de femmes afghanes pour les droits humains au <http://www.rawa.org/handcut3.htm>.

CE QUE LES GENS DISENT AU SUJET D'OMAR KHADR:



**Brigadier Général (Retraité)
Stephen N. Xenakis, M.D.**
Officier des Corps Médical de l'armée et psychologue enfant/adolescent qui a passé plus de 200 heures avec Omar Khadr.

"Il est un jeune digne et intelligent. Il est pensif, sensible - et ce qui est étonnant à mon avis - c'est qu'il n'y a en lui aucun instinct d'agression ou de méchanceté." ¹⁴



**Lieutenant Colonel
Jon Jackson**
Avocat militaire des États-Unis : est actuellement l'avocat de défense d'Omar Khadr

"En ce qui concerne pourquoi je sais qu'Omar Khadr n'est pas une menace, je crois que les actions en disent plus long que les mots. Depuis une quinzaine d'années en tant que soldat j'ai représenté des gens qui sont des djihadistes radicaux ... je peux vous dire, qu'après avoir passé plus de cent heures avec Omar, qu'il est une bonne personne avec un bon cœur et qui veut recevoir une éducation et qui veut faire une différence en société." ¹⁵



Rhadhika Coomaraswamy
Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations pour les enfants et les Conflits Armés.

"Omar représente l'histoire classique d'un enfant soldat, recruté par des groupes sans scrupules, pour agir, sous leurs ordonnances, dans des combats qu'il comprend à peine." ¹⁶



Lieutenant-Général (Retraité) Honorable Roméo A. Dallaire, Sénateur
Officier de la Légion de Mérite des États-Unis et Officier de l'Ordre du Canada

"Le Canada doit respecter l'entente avec Omar Khadr et le ramener immédiatement au Canada ... J'affirme, sans aucun doute, que le cas de Omar Khadr ternit la réputation de ce gouvernement, de ce pays et tous ses citoyens." ¹⁷



Colonel Morris Davis
Officier dans la Force Aérienne des États Unis, et a servi en tant que 3ième chef procureur dans les Commissions Militaires de Guantanamo Bay.

"En traitant le cas de Omar Khadr comme un sujet politique brûlant qu'on ne doit toucher, nos gouvernements ternissent les valeurs que nous représentons comme société. Ce ne sont pas que les cœurs tendres qui disent que nos gouvernements doivent mieux agir dans ce cas. J'ai passé 25 ans au service des Forces Armées américaines et le Sénateur Roméo Dallaire était un lieutenant général canadien qui a lutté contre des criminels de guerre." ¹⁸



Moazzam Begg
Citoyen britannique avec lequel Omar Khadr a partagé une cellule à Bagram. Il a été rapatrié au Royaume Uni et relâché sans inculpation depuis.

"La dernière fois que j'ai vu Omar, il m'a dit: «Personne ne se soucie de moi» ces mots resteront toujours avec moi... Je n'oublierai jamais sa cause, je n'oublierai jamais l'individu et je n'oublierai jamais ce que lui est arrivé ni la situation dans laquelle je l'ai vu. Pour moi, son cas personnifie parfaitement tout ce qui est mauvais à Guantanamo et dans la guerre contre la terreur." ¹⁹

**Dennis Edney**

Avocat de défense canadien qui a représenté Khadr de 2003 jusqu'à 2011.

"Si Omar avait refusé [de signer la négociation de peine], il aurait été confronté avec un procès inéquitable fondé sur des preuves qui seraient inadmissibles dans un vrai tribunal et il ferait face à la possibilité de prison à vie à Guantanamo Bay." ²⁰

**Damien Corsetti**

Ancien soldat des États-Unis et ancien interrogateur à la prison de Bagram, où Omar Khadr était détenu avant son transfert à Guantanamo Bay.

"Tout ce que je peux dire de lui c'est qu'il est un enfant – un enfant typique de 15 ans... L'enfant était toujours là. L'enfant en lui prévalait." ²¹

**John Norris**

Avocat de défense canadien actuelle d'Omar Khadr.

"Pendant que Omar, un enfant, est emprisonné dans un endroit qui est condamné à travers le monde, le gouvernement canadien est resté les bras croisés en disant simplement : «Nous allons laisser le processus suivre son cours... Le gouvernement du Canada a eu amplement le temps de prendre la décision qu'il avait promise." ²²

**Lieutenant Commander William Kuebler**

Conseil militaire d'Omar Khadr de 2007-2009.

"Dans une histoire largement fictive d'abord racontée par le Département de la Défense américaine en 2002, Omar était le seul survivant d'un bombardement de quatre heures d'un refuge d'Al-Qaïda près de Khost, en Afghanistan. L'histoire raconte qu'Omar a surpris un groupe de soldats américains en se levant des ruines, en brandissant une grenade et un pistolet et a tué un médecin avant d'être frappé lui-même par une balle à la poitrine. Cette histoire est fautive : cet Omar Khadr n'existe pas." ²³

**Audrey Macklin**

Professeure à la Faculté de Droit à l'Université de Toronto.

"Quiconque travaille dans le milieu des affaires connaît des entreprises qui sortent indemnes d'une rupture de contrat en profitant de la faiblesse du plus petit qui ne peut se défendre. "Faites-moi honorer mon contrat », disent-ils, en se moquant du plus faible, lui qui avait mis sa confiance dans la promesse de l'autre et qui se retrouve démuné devant le plus fort. Maintenant, imaginez que vous vivez dans un pays où votre gouvernement se comporte comme cette entreprise. Et que Omar Khadr est l'autre partie." ²⁴

**Dr. Arlette Zinck**

Professeure agrégée d'anglais à «The King's University College».

"Je suis professeure d'anglais depuis 19 ans et j'ai travaillé avec Omar Khadr, tant par correspondance ou en sa présence pendant presque 4 ans. Omar est un étudiant enthousiaste et assidu malgré les conditions d'apprentissage difficiles. À travers l'étude de la littérature canadienne, il a démontré la qualité de sa personne. Omar produit constamment des travaux qui sont marqués de perspicacité de compassion et d'une charité intelligente." ²⁵

**Archbishop Brendan M. O'Brien**

Président du Comité des Droits Humains de la Conférence Canadienne des Évêques Catholiques.

"En tant que président du Comité de la Conférence des Évêques Catholiques du Canada, je désire partager avec vous nos préoccupations concernant la situation du citoyen canadien M. Omar Khadr... Le gouvernement du Canada a l'obligation d'agir en conformité avec sa Charte des droits et libertés." ²⁶

CSIS Interrogator: If you're smart tell me something that can help me – that can show my government that you're willing to help us against a group of people who are bent on doing bad things to us.

Omar Khadr: You want me to lie?

CSIS Interrogator: I don't want you to lie. I just want you to tell me the truth.

Omar Khadr: That's what I told you: the truth. You don't like the truth.

(Excerpt from CSIS interrogation of Omar Khadr between February 13th and 16th, 2003, at a US maximum security facility in Guantanamo Bay, Cuba)

OÙ PUIS-JE EN SAVOIR PLUS?

(Notez que quelques ressources sont seulement disponibles en anglais)

Documentaires et Films:

- CBC Doc Zone – The US vs. Omar Khadr:
 - <http://www.cbc.ca/player/Shows/Shows/Doc+Zone/2008-09/ID/1233753588/?page=2>
 - <http://www.cbc.ca/documentaries/doczone/2008/omarkadr/>
- Vous N'aimez Pas la Vérité. Réalisé par Patricio Henríquez et Luc Côté
 - www.youdontlikethetruth.com/fr

Livres:

- *Omar Khadr, Oh Canada* édité par Janice Williamson
- *Guantanamo's Child: The Untold Story of Omar Khadr* écrit par Michelle Shephard

Sites Web:

- University of Toronto Faculty of Law website – *Khadr Resources Page*
 - <http://www.law.utoronto.ca/scholarship-publications/special-projects/khadr-case-resources-page>
- Wikipedia
 - http://fr.wikipedia.org/wiki/Omar_Khadr
- Encyclopédie de la Mort
 - http://agora.qc.ca/thematiques/mort/dossiers/affaire_omar_khadr

Contactez-nous!

- Courriel: adealisadeal.omar@gmail.com

English version available at:
www.weareomarkhadr.com
for digital version with live links.

UNE DÉCENNIE D'INJUSTICE: OMAR KHADR

www.change.org/omarkhadr
adealisadeal.omar@gmail.com

Sources & Citations

- ¹ "Omar Khadr and Guantanamo Bay" L'Association du Barreau Canadien. Site Web. 19 Août 2012. <http://www.cba.org/cba/advocacy/pdf/khadr.pdf>
- ² Coomaraswamy, Radhika. "Lettre à la Commission militaire du Représentant spécial de l'ONU pour les enfants dans les conflits armés" CBC News. 27 Octobre 2010. Site Web. 19 Août 2012. <http://www.cbc.ca/news/pdf/omar-khadr-letter.pdf>
- ³ *Vous N'aimez Pas la Vérité. Réaliser par Patricio Henríquez et Luc Côté.*
- ⁴ "Omar Khadr" in Canada: Briefing to the UN Committee Against Torture. Amnesty International. Mai 2012. Site Web. 19 Août 2012. <http://www.amnesty.ca/files/CanadaUNCATBriefingMay12.pdf>
- ⁵ "Canada's top court orders partial access to Khadr transcripts." CBC. 23 Mai, 2008. Web. 19 Août 2012. <http://www.cbc.ca/news/canada/story/2008/05/23/khadr-court.html>
- ⁶ Shephard, Michelle. "Canada violated Khadr's rights, Supreme Court rules," The Toronto Star. 23 Mai, 2008. Site Web. 19 Août 2012. <http://www.thestar.com/> ;

"MacCharles, Tonda. "Court Refuses to Order Khadr Home" The Toronto Star. 29 Janvier 2010. Site Web. 19 Août 2012. <http://www.thestar.com/specialexceptions/omarkhadr/article/757580--court-refuses-to-order-khadr-home>
- ⁷ "Canada to implement Khadr Plea Deal." CBC News. 1 Novembre 2010. Site Web. 19 Août 2010. <http://www.cbc.ca/news/politics/story/2010/11/01/khadr-plea-politics-hill-reax.html>;

Jones, Keith. "Child Soldier Omar Khadr Coerced into Plea Bargain" Global Research.ca. 28 Octobre 2010. Web. 19 Août 2012.
- ⁸ La Charte Canadienne de Droits et Libertés 15.1. 29 Mars 1982. Site Web. 19 Août 2012. <http://laws-lois.justice.gc.ca/eng/charter/FullText.html>
- ⁹ Gardner, Dan. "It's Not Just About Khadr," The Ottawa Citizen. 18 Juillet, 2012. Site Web. 19 Août 2012. <http://www.ottawacitizen.com/opinion/columnists/just+about+Khadr/6948842/story.html>
- ¹⁰ Romero, Anthony D. American Civil Liberties Union, Executive Director. "From the ACLU about the Guantanamo Kangaroo Courts." 4 Avril 2008. Site Web. 19 Août 2012. http://www.democraticunderground.com/discuss/duboard.php?az=view_all&address=389x3103818
- ¹¹ Sutton, Jane. "Defense Lawyers say Guantanamo Court rigged to deliver death sentence. 19 Juillet 2012. Site Web. 19 Août 2012. <http://www.reuters.com/article/2012/07/19/us-usa-guantanamo-idUSBRE8611NZ20120719>
- ¹² Section 2 paragraphe C de l'accord préliminaire
- ¹³ Lettre à la Commission militaire du Représentant spécial de l'ONU pour les enfants dans les conflits armés <http://www.cbc.ca/news/pdf/omar-khadr-letter.pdf>
- ¹⁴ Gollom, Mark. "Omar Khadr: Peace-loving Canadian or al-Qaeda royalty?" CBC news online. 19 Juillet 2012. Site Web. 19 Août 2012. <http://www.cbc.ca/news/canada/story/2012/07/16/omar-khadr-psychiatrists-review.html>
- ¹⁵ Jackson, Lt. Col. Jon. Ottawa Press conference on June 21, 2012. StraightGoodsNews. 22 June 2012. You Tube. Web. 19 August 2012. http://www.youtube.com/watch?v=-_IsJ4FYXWI
- ¹⁶ Lettre à la Commission militaire du Représentant spécial de l'ONU pour les enfants dans les conflits armés <http://www.cbc.ca/news/pdf/omar-khadr-letter.pdf>
- ¹⁷ Dallaire, LGen the Hon. Romeo. "Discours sur Omar Khadr." 29 Juin, 2012. Site Web. 19 Août 2012. <http://romeodallaire.sencanada.ca/en/p103115/>
- ¹⁸ Shephard, Michelle. "Omar Khadr: Delayed transfer from Gitmo to Canada Goes to Court" The Toronto Star. 13 Juillet 2012. Site Web. 19 Août 2012. <http://www.thestar.com/news/world/article/1226450--omar-khadr-delayed-transfer-from-guantanamo-bay-to-canada-goes-to-court>
- ¹⁹ Begg, Moazzam. "Who cares for this Boy?" Green Left. 2 Août 2008. Web. 19 Août 2012. <http://www.greenleft.org.au/node/40020>
- ²⁰ "Khadr to return to Canada: lawyer" <http://www.cbc.ca/news/world/story/2010/10/25/omar-khadr-trial-resumes.html>
- ²¹ Corsetti, Damien. *Vous N'aimez Pas la Vérité. RÉALISÉ par Patricio Henríquez et Luc Côté.*
- ²² Norris, John. "Canada broke agreement with Omar Khadr, lawyers say" <http://www.cbc.ca/m/rich/politics/story/2012/06/20/pol-cp-omar-khadr-lawyers-delay.html> and on video http://www.youtube.com/watch?v=-_IsJ4FYXWI
- ²³ Kuebler, Williams. *Vous N'aimez Pas la Vérité. RÉALISÉ par Patricio Henríquez et Luc Côté.*
- ²⁴ Macklin, Audrey. "The government has not kept its word in the Omar Khadr case" The Toronto Star. 17 July 2012. Web. 19 August 2012. <http://www.thestar.com/opinion/editorialopinion/article/1227330--the-government-has-not-kept-its-word-in-the-omar-khadr-case>
- ²⁵ Zinck, Arlette. Entretien inédite. 24 Juillet, 2012
- ²⁶ O'Brien, Brendan M. Letter from Archbishop Brendan M. O'Brien, Chairman of the CCCB Human Rights Committee to the Honourable Rob Nicholson Minister of Justice concerning the situation of Mr. Omar Khadr. 24 March 2010. Web. 19 August 2012. <http://www.cccb.ca/site/eng/media-room/archives/public-statements/2010/2764-letter-from-archbishop-brendan-m-obrien-chairman-of-the-ccb-human-rights-committee-to-the-honourable-rob-nicholson-minister-of-justice-concerning-the-situation-of-mr-omar-khadr>.